

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE PRELEVEMENT DANS LE MILIEU NATUREL D'ESPECES CHASSABLES
ET/OU D'INTRODUCTION DANS LE MILIEU NATUREL DE GRAND GIBIER OU DE LAPIN
(article L424-11 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 7 juillet 2006)
(Les demandes d'autorisations incomplètes ou illisibles ne seront pas instruites par la DDT)**

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :@.....

Agissant en qualité de :
(pour les personnes morales, préciser la dénomination et le n° de Siret)

- Sollicite l'autorisation de : Prélever dans le milieu naturel Prélever et introduire dans le milieu naturel dans le même département
 Introduire dans le milieu naturel

1- Prélèvement :

Espèce(s) concernée(s)*	Lieu de prélèvement des animaux		Nom du propriétaire des lieux, et n° du ou des élevages le cas échéant	Nombre d'animaux	Date(s) ou période de l'opération
	Commune(s)	lieu(x)-dit(s)			

2- Introduction :

Espèce(s) concernée(s)*	Lieu d'introduction des animaux		Nom du propriétaire des lieux, et n° du ou des élevages le cas échéant*	Nombre d'animaux	Date(s) ou période de l'opération
	Commune(s)	lieu(x)-dit(s)			

* : pour les sangliers : animaux caryotypés ou issus de caryotypés ; indemne de la maladie d'Aujeszki ; indemne de la peste porcine classique et africaine ;
 indemne de la brucellose porcine.

3- Finalité du prélèvement et/ou de l'introduction :

- Renforcement de la population de l'espèce Etudes scientifiques
 Relâcher dans un enclos cynégétique ou sur le territoire d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial Autre objectif (préciser) :

4- Modalités techniques de l'opération (description des moyens matériels et humains mis en œuvre et des techniques employées pour la capture, description précise du lâcher, etc. joindre un plan annoté au 1/25 000^{ème}. Pour les lâchers de lapin de garenne, joindre une description des garennes artificielles mises en place et préciser l'affectation des terrains environnants) :

<p>J'atteste que je bénéficie de l'accord du (des) propriétaire(s) ou du (des) détenteurs(s) du droit de chasse sur les terrains concernés par l'introduction et/ou le prélèvement dans le milieu naturel, et avoir la qualité pour demander la présente autorisation.</p> <p>Je soussigné auteur de la demande certifie exact les renseignements fournis.</p> <p>Fait à, le</p> <p>Signature</p>	<p align="center">Consultation de la fédération départementale des chasseurs</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Motivations :</p> <p>Visa :</p>
---	---

**Demande à transmettre à la
Direction Départementale des Territoires de l'Oise – bureau de la chasse et de la forêt
2 Boulevard Amyot d'Inville - BP 20317 – 60021 Beauvais Cedex
ou par mail à l'adresse suivante : ddt-seef-cf@oise.gouv.fr**

JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE À VOTRE ADRESSE POUR L'ENVOI DE L'AUTORISATION

Retrouvez tous nos formulaires en téléchargement, les arrêtés et autre documentation sur la réglementation cynégétique dans l'Oise sur
notre site internet : <http://oise.gouv.fr>

Rubrique : « Politiques-publiques > Environnement > La-chasse-et-la-faune-sauvages »

La demande doit être transmise au moins 15 jours avant la date souhaitée de l'opération

- Le transport s'effectuera dans des véhicules agréés pour le grand gibier concerné (le véhicule utilisé et le chauffeur doivent détenir l'agrément délivré par les services de la DDPP de leur département)
- En cas d'introduction et de prélèvement sur des départements distincts, il convient d'effectuer deux demandes d'autorisation : une demande de prélèvement adressée à la DDT du lieu de capture, et une demande d'introduction adressée à la DDT du lieu de lâcher.